

PROJET D'OFFRE DE FORMATION POUR LE CONTRAT 2021-2025

École supérieure d'art de Clermont Métropole

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020
VAGUE A

Rapport publié le 22/07/2021



Pour le Hcéres¹ :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts² :

Corinne Le Neun, Présidente

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

PRÉSENTATION

L'École supérieure d'art de Clermont Métropole (ESACM) délivre trois diplômes : un diplôme national d'art (DNA) pour lequel est conféré le grade de licence, un diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP), conférant le grade de master et un diplôme supérieur de recherche en art (DSRA, diplôme d'établissement reconnu par le ministère de la Culture). Ces trois diplômes sont structurés autour de l'option *Art* dans une région où les autres écoles d'enseignement supérieur artistique se définissent par une forte identité Design.

Les enseignements dispensés à l'ESACM se fondent sur une approche élargie de l'expression plastique par l'apprentissage notamment des pratiques dédiées au son, à la musique, à l'écriture et à la danse.

Le DNA option *Art* valide un 1^{er} cycle d'enseignement supérieur en trois années et vise la professionnalisation des étudiants ainsi que la poursuite d'étude en 2^{ème} cycle.

Le DNSEP option *Art* valide un 2^{ème} cycle d'enseignement supérieur en deux années et vise la professionnalisation des étudiants et possiblement la poursuite d'étude en 3^{ème} cycle.

En 2018-2019, l'ESACM a accueilli 116 étudiants en 1^{er} cycle et 27 en 2^{ème} cycle.

L'établissement est le seul sur le territoire auvergnat à délivrer ces diplômes. Il a structuré une stratégie de partenariats et de projets avec les acteurs de l'enseignement supérieur, ceux de la culture ainsi qu'avec les entreprises locales, qui lui permet de positionner ses formations dans un environnement stimulant au niveau local ainsi que régional. Le site de l'établissement est intégré depuis plus de dix ans au sein du quartier universitaire et dispose de bâtiments dédiés à la spécificité des pratiques plastiques et de leurs enseignements.

Le partenariat avec l'Université Clermont-Auvergne (UCA) est d'autant plus structurant pour les formations proposées par l'ESACM qu'il autorise la délivrance, au cours de chacune des formations, de crédits ECTS dits libres qui, par leurs complémentarités avec les enseignements dispensés, singularisent et spécialisent les approches disciplinaires des diplômes délivrés par l'établissement. Par ailleurs, le conventionnement pluriannuel avec la Fondation Michelin ancre les formations dans la culture économique et industrielle du territoire tout en permettant le financement de projets et de bourses.

AVIS SUR LES FORMATIONS PROPOSÉES

L'ESACM a entièrement concentré son projet sur les deux formations proposées. L'établissement a su construire une réelle cohérence disciplinaire et territoriale dans la structuration de ses formations ; l'option *Art* repose sur une approche élargie et permet aux étudiants de cycle 1 et 2 des processus de créations multiples. Le développement du principe des crédits libres associés au master en lettres et création littéraire de l'UCA renforce dès le 1^{er} cycle la définition des compétences, des acquis et des apprentissages.

Le projet de formation 2021-2025 s'établit dans une perspective ambitieuse de repenser l'offre pédagogique à partir de l'enjeu conceptuel du « commun ». L'établissement souhaite renforcer la pratique de la transversalité pour redéfinir la progression dans le cursus pour les cycles 1 et 2. L'objectif central est l'accompagnement vers l'autonomie des étudiants davantage dans une conduite du processus que dans la saisie de spécialités isolées. L'établissement propose donc une révision qui vise à élargir cette formation généraliste, non pas quant à des contenus ou technicités particulières, mais plutôt quant à des processus de création et des modalités de travail fondées sur le commun et la transversalité, techniques et humaines.

L'établissement défend l'affirmation d'une continuité de son projet initial. Il ne s'agit en effet pas de produire une rupture ou un tournant par rapport à la précédente période à l'occasion de l'arrivée récente d'un nouveau directeur mais bien plutôt de continuer, dans les rails du précédent, à adapter souplement l'offre de formation aux enjeux actuels. L'enjeu des mobilités par exemple s'appuie sur la redéfinition de la cartographie des relations internationales et par la mise en place d'un nouveau système de résidences internationales au sein de l'établissement, en lien avec les formations et le contexte géopolitique.

Les formations dispensées portent donc cette « coloration singulière » au travers du concept quasi programmatique de « commun ». C'est bien ce qui en fait une particularité dans l'environnement de l'enseignement supérieur sur le territoire régional notamment mais également national. La cohérence se

remet en jeu pour un établissement qui inscrit fortement ces valeurs comme principes du projet et de l'action. Si le projet d'offre de formation reste humble et mesuré, il réaffirme d'autant plus le fait d'être pensé et structuré à « hauteur d'étudiant ». En effet, la perspective de la professionnalisation, de l'insertion sont revendiquées comme les missions principales de l'établissement et reposent pour cela sur une réelle mise en perspective de la « capacité » d'agir des étudiants/futurs diplômés à entrer en relation avec leur territoire de vie.

AVIS SUR LE PILOTAGE ET SUR LES DISPOSITIFS OPÉRATIONNELS

Les formations dispensées à l'ESACM ont la particularité de développer pédagogiquement, ainsi que dans les modalités de pilotage, les engagements de l'établissement en matière d'inclusion et de diversité notamment par le biais de l'implication étudiante dans toutes les instances de l'établissement. Cette modalité de pilotage et cette transversalité sont particulièrement exemplaires.

La nouvelle organisation pédagogique structurée en modules transversaux et inter-années porte l'ambition d'une réelle redéfinition des enjeux de la pédagogie appliqués à l'enseignement artistique. Plutôt que d'envisager les possibles mutualisations, les formations s'organisent donc sur le principe du « commun » par la mise en place de quatre formats de transmission pédagogique ouverts à l'ensemble des cohortes et possiblement motivées et organisées par elles directement. Ces quatre formats sont :

- les « fabriques » qui, au nombre de cinq thématiques, proposent pendant l'année des processus d'expérimentation et de réflexion ;
- les « prismes » qui, au nombre de quatre et durant un semestre sont dédiés aux deux premières années du 1^{er} cycle, reposant sur des initiations méthodologiques, théoriques et techniques corrélées aux travaux des étudiants ;
- les « focus » sont ponctuels et en écho aux fabriques et prismes pour accompagner et répondre à des besoins spécifiques techniques, méthodologiques ou théoriques ;
- les « parlons travail » qui sont des rendez-vous hebdomadaires permettant d'expérimenter la mise en espace des travaux étudiants par eux-mêmes.

Ces quatre formats constituent un système d'apprentissages enchâssés et interdépendants permettant de dépasser les frontières jusqu'alors trop imperméables entre certains enseignements.

C'est donc la structuration en silos des formations qui est revisitée et déconstruite sans toutefois défaire et rendre trop compliquée la lisibilité de la progression annuelle nécessaire pour chacune des formations. Si la notion d'unité d'enseignement se transforme en unité d'apprentissage, ce n'est pas anecdotique puisque cela repose sur une volonté de mailler plus fortement les enseignements de pratique et ceux de théorie au cœur des formations. Le contexte particulier de l'année 2020 a permis aux équipes d'engager une réflexion sur l'évaluation des compétences individuelles mais également collectives dans le cadre de la délivrance du DNSEP 2020. L'innovation pédagogique qui était au centre des recommandations formulées par l'Hcéres ont été prises en compte dans cette ambitieuse redéfinition des modalités d'apprentissage et répondent tout autant à l'enjeu de l'autonomisation des étudiants.

L'implication étudiante dans les processus pédagogiques est à saluer et laisse entrevoir le développement de compétences professionnelles pertinentes. Si les dispositifs d'autoévaluation étaient totalement intégrés à la vie de l'établissement, le nouveau projet consolide cette organisation. L'objectif pédagogique général des formations est clairement affirmé depuis la capacité des futurs diplômés à contribuer activement aux formes de vie. Les formations dispensées sont alors structurées comme des temporalités d'expérimentation.

L'établissement avait intégré durablement les dispositifs d'autoévaluation de ses formations, il poursuit cet engagement dans l'analyse des pratiques en s'adjoignant les compétences d'une sociologue. Il s'agit de définir le projet d'aide à l'insertion professionnelle à partir du terrain même des formations par l'analyse des trajectoires des diplômés. C'est en effet bien l'enjeu de l'autoévaluation des formations que de servir à la mise en place de dispositifs « sur mesure » répondant aux réalités locales tout en réussissant à les projeter à une échelle plus globale, et non l'inverse.

Le projet d'offre de formation 2021-2025 s'appuie donc sur la recommandation d'une orientation plus affirmée des formations tout en préservant leur aspect généraliste par une refonte de l'architecture pédagogique et la mise en exercice pédagogique des valeurs et principes de l'établissement, quitte à glisser, voire à lisser, les apprentissages dans le cadre des deux formations. La prise en compte de la progression de ces

apprentissages reste toutefois à préciser pour préserver la réussite de toutes et tous à des rythmes spécifiques. Nous pouvons toutefois regretter que le dossier présentant l'offre future de formation transmis par l'établissement ne fasse pas état des modalités de travail mise en œuvre pour la refonte de cette architecture pédagogique.

L'ESACM se définit bien comme une école de territoire, ancrée et affirmée. C'est un établissement de terrain doté de l'énergie de ses équipes nécessaire pour retravailler sans cesse sa pédagogie au profit d'orientations justes et innovantes, toujours pensées à hauteur d'étudiant, avec comme point structurant la participation des formations aux dispositifs de management de la qualité mis en œuvre par l'établissement.

CONCLUSION

Le projet d'offre de formation 2021-2025 de l'ESACM est construit sur un principe de croisement entre des valeurs, des objectifs et un opérationnel pédagogique clair et qui se définit par une continuité avec le projet précédent. L'établissement a pris en considération, avec recul et capacité de proposition, les remarques et observations faites par l'Hcéres. Le projet d'offre de formation est cohérent et repose néanmoins sur une capacité à la nuance qui laisse envisager la possibilité d'une adaptation positive au changement pour l'ensemble des équipes et des fonctionnements.

L'ESACM est une école qui peut se prévaloir d'une dynamique précieuse et d'une attention fine portée à la vie étudiante et aux enjeux pédagogiques.

AVIS SUR LES FORMATIONS

Intitulé de la formation	Avis sur l'accréditation
DNA option <i>Art</i>	Avis favorable
DNSEP option <i>Art</i>	Avis favorable

OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT



**ÉCOLE
SUPÉRIEURE
D'ART
DE CLERMONT
MÉTROPOLE**

**25, RUE KESSLER
63000 CLERMONT-FERRAND
T. 04 73 17 36 10
ESACM.FR
WWW.ESACM.FR**

HCÉRES
Madame Lynne FRANJIE
Directrice
Département d'évaluation des formations
20, rue Vivienne
75002 Paris

Clermont-Ferrand, le 10 juin 2021

Objet : Observations sur le rapport d'évaluation du Projet d'offre de formation 2021-2025

Madame la Directrice,

Le rapport des experts sur notre Projet d'offre de formation 2021-2025 nous semble parfaitement restituer les enjeux de la nouvelle architecture pédagogique que nous souhaitons mettre en œuvre.

Un projet à « hauteur d'étudiant », de l'examen d'entrée à l'après-école, déployé à partir des enjeux du commun, de l'inclusion et de la diversité nous semble bien définir son ambition générale.

Les experts ont également souligné plusieurs aspects déterminants à nos yeux, notamment la progression repensée à partir de la transversalité, l'articulation entre pratique et théorie renforcée par l'abandon de la notion d'unité d'enseignement au profit de l'unité d'apprentissage, le redéploiement des temporalités d'expérimentation, ou encore la mise en œuvre de dispositifs d'insertion professionnelle au plus près des besoins identifiés.

Si le projet insiste sur les « processus de création et les modalités de travail », nous tenons à souligner qu'il comporte également de nouveaux « contenus » orientés sur l'ouverture à l'autre, l'accès à la parole, la critique institutionnelle, etc., que nous concevons comme des horizons de connaissance autant que d'expérimentation.

Une première phase de notre nouvelle organisation pédagogique a été engagée au cours de l'année 2020-2021 dans un contexte altéré par la pandémie. Elle fera chaque année l'objet d'une évaluation interne avec les outils et la méthodologie qui nous ont permis d'impliquer les étudiant.es dans l'évolution de la pédagogie et de la vie de l'école ces dernières années, et dont la qualité a été soulignée par les experts dans le rapport sur notre dossier d'évaluation.

Enfin, nous recevons ce rapport très positif comme un soutien clair à l'innovation pédagogique qui anime notre projet avec l'ambition de doter l'école et nos étudiant.es des moyens d'action et de transformation qu'appellent les mutations sociétales et environnementales actuelles.

En vous remerciant de l'attention portée à notre établissement, je vous prie d'agréer, Madame le Directrice, l'expression de ma considération distinguée.



Emmanuel HERMANGE
Directeur

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)